

## **LE PACTE PME EPR ADAPTE AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE RECHERCHE LES MÉTHODES ET FONDAMENTAUX DU PACTE PME GRANDS COMPTES**

Déclinaison du Pacte PME Grands Comptes adaptée aux Établissements publics de Recherche, le Pacte PME EPR s'articule autour des mêmes fondamentaux et de la même méthode, tout en se concentrant sur les spécificités du transfert. Il crée, pour les établissements publics de recherche qui le signent, les conditions d'une réflexion conjointe aux bonnes pratiques et actions à mettre en place pour favoriser le transfert vers les PME, d'une définition et d'une mise en œuvre de ces bonnes pratiques, ainsi que de l'élaboration des indicateurs spécifiques permettant de mieux analyser les résultats obtenus.

Le Pacte PME Grands Comptes a été lancé en 2005 conjointement par OSEO et le Comité Richelieu pour remédier à la difficulté d'accès au marché des PME innovantes, inspiré par les conclusions du Livre blanc du Comité Richelieu, paru en 2003, qui identifiait cet obstacle comme le frein le plus crucial au développement des PME à fort potentiel de croissance. Depuis, 50 grands comptes ont signé le Pacte PME, une démarche collective soutenue par les pouvoirs publics qui ne contraint pas à réserver un volume de commandes aux PME innovantes, mais qui engage à la transparence.

Au cours de ces trois premières années, le Pacte PME a favorisé et intensifié les relations entre les PME innovantes et les grands comptes, dans leur intérêt mutuel en mettant à leur disposition une palette d'outils dont la mesure d'impact est publiée dans un rapport d'activité annuel. L'édition 2007, où le président de la République Nicolas Sarkozy qualifiait dans la préface le Pacte PME de « *programme clé pour l'économie française* », a fait apparaître une augmentation du 1,3 milliards d'euros du montant des achats effectués auprès des PME par ces grands comptes entre 2006 et 2007. Cette gamme d'outils aide en premier lieu les parties à se connaître grâce à :

- une place de marché en ligne rassemblant près de 700 offres organisées selon 56 thématiques et provenant des quelque 2 600 PME inscrites,
- des conférences lors desquelles les grands comptes exposent aux PME leur politique d'achat,
- les rencontres [met] qui permettent aux PME innovantes de présenter directement leurs produits et services aux acheteurs.

Une fois le contact établi, une deuxième série d'outils permet d'accompagner et de sécuriser la relation, notamment grâce à un support juridique offert aux deux parties (propriété intellectuelle, contractualisation, etc.) et deux produits proposés par OSEO : Passerelle et la garantie de bonne fin. Enfin, le Pacte PME aide aussi les grands comptes à échanger entre eux pour mettre en place les pratiques adaptées pour travailler avec les PME innovantes : points d'entrée dédiés, plan de développement fournisseurs, réduction des délais de paiement, etc.

En 2007, un nouveau Livre blanc du Comité Richelieu a montré qu'il était nécessaire d'appliquer la méthode du Pacte PME aux autres acteurs de l'écosystème des PME innovantes : les banques, les investisseurs, les établissements publics de recherche, les établissements d'enseignement supérieur, etc. Le lancement du Pacte PME EPR par le Comité Richelieu et OSEO est le premier pas de la déclinaison du Pacte PME à l'ensemble de ces dimensions.

### **Pour aller plus loin**

[www.pactepme.org](http://www.pactepme.org), [www.comite-richelieu.org](http://www.comite-richelieu.org), [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr).

### **Contacts presse**

Rachael Godt, chargée des relations presse Pacte PME, [godt@pactepme.org](mailto:godt@pactepme.org), 01 45 23 09 39

Sabina Cristova, attachée de presse OSEO, [sabina.cristova@oseo.fr](mailto:sabina.cristova@oseo.fr), 01 41 79 98 85